

L'ACCOLADE



PUBLIÉE 12 FOIS PAR ANNÉE PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB
1, COLUMBUS PLAZA • NEW HAVEN, CT USA 06510-3326

Mai 2009 VOLUME 12 NUMÉRO 5

UNE Une Nation de Voisins qui S'entraident Les Chevaliers donnent l'exemple lors d'un sommet national sur le bénévolat

Les représentants de plusieurs parmi les plus importantes organisations américaines faisant la promotion du bénévolat étaient réunis le 27 février dernier, à New York, afin de répondre de manière inédite à l'actuelle crise économique.

Plus de 185 participants rattachés à quelque 115 institutions caritatives, religieuses, corporatives, gouvernementales, médiatiques et éducatives ont assisté à ce sommet parrainé par les Chevaliers de Colomb et le Centre pour la foi et la vie publique de l'université Fairfield. Le Chevalier suprême Carl A. Anderson avait annoncé le 23 janvier, à cette même université, la tenue de l'événement, dont le titre est (en anglais) : « Une nation de voisins qui s'entraident : un sommet sur le bénévolat en guise de réponse à la crise économique ».

Parmi les personnes présentes, des représentants de Habitat pour l'humanité, « United Way », l'Armée du Salut, « Catholic Charities », le « National Fraternal Congress », « General Electric », « Volunteers of America » ainsi que de plusieurs autres organisations provenant d'aussi loin que le Texas et la Californie.

« Que plusieurs de nos plus importantes organisations axées sur le bénévolat aient pu assister au sommet malgré le préavis aussi court, cela montre combien la crise économique doit aussi se résoudre sur le plan personnel », a déclaré le Chevalier suprême Anderson après la rencontre. « Il n'y



aura pas de résolution compétente de cette crise sans la précieuse composante interpersonnelle, de même que la connaissance intime et détaillée de la communauté qu'ont les organisations ici rassemblées. »

« LE PREMIER PRINCIPE »

Le père jésuite Richard Ryscavage, professeur de sociologie et directeur fondateur du Centre pour la foi et la vie publique, a agi comme modérateur lors du sommet. « À l'échelle des États-Unis, quelque chose comme 25 pour cent des citoyens font du bénévolat, a dit ce dernier. Or nous croyons pouvoir faire radicalement augmenter ce pourcentage, surtout si nous tous ici réunis travaillons ensemble. »

Tout au long de cette journée du 27 février, divers panélistes ont souligné plusieurs tendances en matière de bénévolat. « De plus en plus, nous

voyons des gens qui ont été licenciés et qui recherchent à se lier spirituellement, concrètement et émotivement avec d'autres personnes, tout en cherchant à pouvoir continuer à mettre à profit leurs talents », a expliqué Bertina Ceccarelli au nom de United Way/Centraide — New York. Les entreprises et leurs employés actuels recherchent eux aussi des occasions de faire du bénévolat qui mettrait à profit leurs compétences, a-t-elle ajouté.

Plusieurs invités au sommet ont également souligné cette autre tendance de plus en plus marquée en vertu de laquelle des familles cherchent à s'entraider. Les parents, a-t-on expliqué, ont compris que le bénévolat donnait l'occasion d'enseigner d'importantes valeurs aux enfants, surtout lorsqu'il s'agit de se porter personnellement au secours des plus démunis.

Laura Sodano, coordonnatrice des bénévoles pour la banque alimentaire du New Jersey, a dit aux candidats qu'ils ne doivent jamais se laisser aller à penser qu'une seule personne ne peut faire la différence. L'organisme, qui distribue aujourd'hui plus de 10 millions de kilos de nourriture chaque année, a commencé en 1976 avec sa fondatrice qui distribuait des aliments à l'aide de sa propre voiture.

L'aumônier suprême, l'évêque William E. Lori, de Bridgeport, au Connecticut, a de son côté affirmé que pour des gens de foi, servir son prochain s'accompagnait d'une motiva-

(Suite à la page 4)

Recrutement des jeunes âgés de 18 ans!

Pour que votre conseil reste vigoureux et pour qu'il croisse afin de mieux servir l'Église et la communauté, vous devez recruter des membres remplis d'enthousiasme qui lui apporteront des idées fraîches et une énergie nouvelle. Pour rajeunir votre conseil, concentrez sur le recrutement des jeunes gens qui atteignent l'âge de 18 ans – en particulier ceux qui sortent du programme des Écuyers Colombiens. Faites savoir à ces jeunes que l'Ordre de Chevaliers de Colomb n'est pas seulement pour leurs pères et leurs grands pères, mais que l'Ordre peut leur offrir, à eux aussi, de multiples avantages. Voici quelques suggestions sur la manière de recruter ces jeunes gens :

- ❖ Identifier des candidats possibles âgés de 18 ans – les fils, les petits-fils et les neveux des membres, des écuyers colombiens, des

paroissiens, et des élèves de terminale des écoles secondaires catholiques et publiques.

- ❖ Organiser un programme d'invitation, orienté sur les hommes âgés de 18 ans – explication de nos programmes, de nos activités et de nos événements (les équipes du conseil, l'occasion de servir dans la communauté, les liens fraternels qu'offre l'adhésion à l'Ordre, etc.), tout ce qui pourrait les intéresser et les inciter à demeurer actifs dans nos rangs.
- ❖ Tenir une soirée d'information ou de « portes ouvertes » particulière aux Écuyers Colombiens et aux jeunes âgés de 18 ans. Les renseignements au sujet de nos programmes et de nos activités qui pourraient les attirer davantage – Lancer libre de basket-ball, et les

programmes de services communautaires.

- ❖ Lancer des programmes de sensibilisation visant les Écuyers Colombiens et leurs pères au sujet de l'adhésion à l'Ordre des Chevaliers de Colomb.
- ❖ Offrir un incitatif spécial aux pères qui recrutent leurs fils de 18 ans au cours de l'année.
- ❖ Au cours de l'année, tenir des exemplifications du Premier Degré qui visent à accueillir des jeunes de 18 ans dans nos rangs, les encourageant ainsi à rejoindre nos rangs avec leurs amis.
- ❖ Prendre les mesures nécessaires pour envoyer une carte de souhaits de bonne fête à tous les fils, les écuyers colombiens et tout jeune de 18 ans des écoles secondaires, tout en les invitant à devenir Chevaliers de Colomb.

John A. Marrella nommé avocat suprême

Le 7 février, à l'occasion de leur réunion trimestrielle à Charleston, en Caroline du Sud, les administrateurs du Bureau suprême ont nommé John A. Marrella avocat suprême. Il succède à Paul R. Devin qui a pris sa retraite.

Originaire du Bronx, à New York, Me Marrella est diplômé de la Faculté de droit de Harvard et où il étudia à la Kennedy School of Government en 1990. Il entreprit alors une carrière d'avocat plaidant au Département de la Justice, à Washington, jusqu'en 1998, alors qu'il entra au bureau de l'U.S. Attorney, à New Haven, au Connecticut, où il fut responsable d'enquêter sur une variété d'offenses criminelles et de poursuivre les accusés en justice. En 2007, Me Marrella retourne du Département de la Justice fédéral où il agira comme assistant au procureur général pour le contentieux relatif à l'évasion fiscale.

Me Marrella est membre du conseil St. Thomas More 13500, de New Haven. Sa femme, Amey, et lui appartiennent à la paroisse St. Mary.

Pour sa part, Me Devin, est diplômé de Boston College et de la Faculté de droit de Boston University et a été avocat suprême à compter de 2002. Avant d'entrer au Conseil suprême, en 2001, en tant que vice-président des affaires juridiques, Me Devin était associé de l'étude Peabody & Arnold, LLP, de Boston, où il pratiqua le droit pendant 34 ans. Sa femme, Judi, et lui demeurent actuellement à Killingworth, au Connecticut. Ils ont deux enfants et quatre petits-enfants.



Date Limite Pour le Prix du Conseil Étoile

Aujourd'hui, c'est le moment idéal pour vérifier que votre conseil a rempli toutes les conditions pour le Prix du Conseil Étoile en se qualifiant pour le Prix de l'abbé McGivney, le Prix du Fondateur et le Prix colombien : Parmi les conditions à remplir pour ces prix : organiser et mener au moins quatre programmes importants dans chacune des catégories du programme de service et en faire le compte-rendu en utilisant le formulaire de demande du trophée colombien que l'on peut trouver dans le « Cahier de Formulaire de Rapport du Conseil » (N° 1436-F) ou sur le site Internet de l'Ordre et ce avant la date limite du 30 juin ; réaliser l'objectif à atteindre en membres associés et réaliser l'objectif à atteindre en membres assurés. Pour de plus amples renseignements sur ces prix, prière de consulter le manuel « S'Élever... en Servant » (N° 962-F) or le Manuel du Grand Chevalier (N° 915-F). Pour assurer le traitement des dossiers et pour compter pour les objectifs à atteindre pour l'année fraternelle 2008-2009, le Conseil suprême doit recevoir, traiter et enregistrer tous les documents-fiches de membre 100-F avant 16h30 Heure de l'Est. Par ailleurs, pour compter pour les objectifs à attendre en matière d'assurance pour l'année fraternelle 2008-2009, toutes les polices d'assurance doivent être émises et payées avant le 30 juin.

Le double de points accordés aux recruteurs

Du premier mars au 30 juin 2009, les recruteurs mériteront le double des points de recrutement (1000), pour chaque nouveau membre proposé.

Le privilège de servir – recruter et organiser les bénévoles

Je dois donner aux autres non seulement quelque chose de moi, mais moi-même, je dois être présent dans le don en tant que personne. Ainsi écrivait le pape Benoît XVI dans son encyclique *Deus Caritas est*, sur la charité. Son énoncé transmet le cœur de toute œuvre de charité des Chevaliers de Colomb, le don de nous-mêmes par la voie du bénévolat.

Que votre conseil organise des campagnes de collecte de nourriture, qu'il s'occupe d'anciens combattants handicapés, distribue des vêtements à des familles dans le besoin, ou s'adonne à d'autres activités caritatives, la clé du succès de telles entreprises se trouve dans la mobilisation de bénévoles tant chez les membres de votre conseil et leurs familles que parmi les groupes et les individus au sein de la communauté.

Voici quelques démarches à envisager quand vient le moment de recruter des bénévoles et des stratégies à poursuivre quand il s'agit de demander aux gens de donner de leur temps.

Nommer un coordonnateur de bénévoles de votre conseil, lui demandant de conserver une liste de personnes intéressées à participer dans des activités de bénévolat et à collaborer avec les responsables des programmes pour assurer qu'il y a suffisamment de bénévoles dans chacune des activités.

Dresser d'abord la liste de bénévoles parmi les membres de votre conseil et leurs familles. Contacter chacun des membres inscrits sur la liste officielle (même ceux qui n'auraient participé à aucune réunion ou activité depuis un bon moment), et demander s'il ne souhaiterait pas donner un coup de main dans l'une ou l'autre des activités de l'année courante. Ne pas oublier de mentionner qu'il ne s'agit pas de s'engager comme bénévole dans chacune des activités, mais d'une occasion d'être placé sur la liste des bénévoles éventuels du conseil. Il revient à chaque

membre de choisir les activités auxquelles il désire participer. Également, si le membre souhaite voir ajouter son nom sur la liste générale des bénévoles, ainsi que ceux des membres de sa famille, ne pas hésiter à le faire.

Une fois obtenue dans votre registre une bonne base de bénévoles parmi les Chevaliers et leurs familles, commencer à rechercher d'autres groupes de bénév-

oles éventuels afin d'augmenter votre nombre. Il faut toujours se rappeler que l'aspect le plus important du recrutement de bénévoles demeure dans la manière accueillante de leur demander de s'engager. Voici quelques groupes à qui s'adresser:

- ◆ Paroissiens et paroissiennes qui connaissent bien votre conseil et leurs œuvres;
- ◆ Parents et ami(e)s des membres;
- ◆ Membres d'autres groupements paroissiaux (jeunes, membres de divers comités);
- ◆ Parents d'enfants fréquentant des écoles (catholiques ou autres) sur le territoire de la paroisse;
- ◆ Membres d'autres églises, de synagogues ou de mosquées de votre communauté;
- ◆ Élèves d'écoles secondaires publiques ou catholiques. (Il serait peut-être fort utile de contacter ce groupe, étant donné leur énergie de jeunesse et aussi parce que plusieurs écoles secondaires exigent de leurs élèves un certain nombre d'heures de bénévolat pour obtenir leur diplôme.)

Collégiens/collégiennes et universitaires (surtout là où se trouve un conseil universitaire de Chevaliers de Colomb) font aussi de bons candidats.

En complément à votre registre de bénévoles, s'il y a lieu, lancer un « appel aux bénévoles » dans les publications de votre conseil, de la paroisse et de la communauté, en mentionnant des types d'activité dont il s'agit: campagne d'aliments ou de vêtements; de l'aide pour rénover un foyer de personnes âgées, sans oublier la date, l'heure, le genre de travail à faire, ainsi que les matériaux et outils que les bénévoles devraient apporter. Aussi, ne pas oublier le nom et les coordonnées (téléphone et courriel) du coordonnateur ou coordonnatrice du programme.

En demandant à un bénévole éventuel de donner son nom comme bénévole, bien mentionner que c'est lui ou elle qui décide de son engagement. Un engagement de bénévole peut consister à collaborer à deux ou trois activités (ou davantage) en cours d'année, ou simplement à acheter une boîte de nourriture une fois par semaine en vue des campagnes d'aliments.

Organiser un horaire d'activités que

votre conseil parrainera en cours d'année, et à partir de votre registre de bénévoles, commencer à recruter des collaborateurs à ces diverses activités. Créer un fichier Excel ou un document Word dans lequel vous consigner le calendrier des activités et les noms des gens qui se sont portés bénévoles pour chacune d'elles ou encore, publier ces renseignements dans le bulletin de votre conseil ou le bulletin paroissial. Classer ces données dans votre registre de bénévoles afin de vous tenir au courant des engagements obtenus. La semaine précédant l'activité, téléphoner ou envoyer un courriel aux bénévoles qui y collaboreront pour confirmer leur participation.

S'assurer que toute personne qui participe à une activité sera nommée à une tâche précise. Rien ne déçoit davantage les bénévoles que de n'avoir rien à faire quand ils se présentent pour collaborer.

Toujours prendre la peine de remercier vos généreux bénévoles. Par exemple, mettre en place un « programme pour bénévoles assidus ». Comme les points accumulés en participant aux programmes pour voyageurs assidus, offrir des points « pour bénévoles assidus » selon le nombre d'heures fourni par participation lors de vos activités de conseil. Les points accumulés pourraient être échangés contre certains articles, par exemple:

- ◆ Billets pour certaines activités sociales du conseil;
- ◆ T-shirts, casquettes, du conseil, etc.
- ◆ Articles achetés au Service des fournitures du Conseil suprême des Chevaliers de Colomb;
- ◆ Primes offertes par les restaurants ou les commerces;
- ◆ Et tout autre moyen imaginable.

Aussi bien que les points de « bénévoles assidus » ne pas oublier de reconnaître vos grands bénévoles en faisant paraître leurs noms dans le bulletin du conseil et en leur remettant un des certificats de reconnaissance qu'on peut obtenir en s'adressant au secrétariat du Conseil suprême. Cf. le dépliant « *Certificats des Chevaliers de Colomb* » (2540 F)

Suite de la page 1

tion supplémentaire. « Le premier principe est la charité, a-t-il dit. Chaque fois que nous faisons quoi que ce soit qui n'y répond pas, nous renions un impératif de l'Évangile. »

Selon l'évêque Lori, les diocèses locaux sont souvent les plus gros fournisseurs de services sociaux et éducatifs, en dehors de l'appareil gouvernemental. « Or nous n'y arriverions jamais sans bénévoles », a-t-il précisé.

De la même façon, le père Larry Snyder, président de « Catholic Charities USA » (Charités Catholiques des États-Unis d'Amérique), a déclaré que nous ne devrions pas solliciter des bénévoles uniquement pour des raisons économiques et financières. Il est encore plus important, selon lui, de donner à autrui la chance de participer à des œuvres corporelles de miséricorde. « Si nous ne sollicitons pas les gens pour qu'ils fassent du bénévolat, nous leur rendons un mauvais service. »

ALLER DE L'AVANT

Dans son discours de clôture, Carl A. Anderson a mis de l'avant une série de mesures à même de promouvoir le bénévolat. Il a plus spécifiquement appelé :

- Le gouvernement, à consulter les organisations intéressées afin de créer de nouveaux programmes axés sur le bénévolat.
- Les entreprises, à mettre sur pied et à développer des programmes de bénévolat à l'échelle des entreprises.

- Les établissements d'enseignement, à promouvoir le bénévolat parmi leur clientèle estudiantin.
- Les lieux de culte, à s'adresser directement à leurs congrégations quant aux occasions de faire du bénévolat.



L'aumônier suprême, Mgr William E. Lori, évêque de Bridgeport, au Connecticut, était parmi les nombreux panélistes lors du sommet sur le bénévolat tenu le 27 février dernier. Également sur la photo, Susan Kohn (au centre), représentante de la Fondation United Jewish Appeal of New York, et Laura Balun, directrice de service bénévole à la Veterans Administration.

- Les médias, à faire des téléthons au profit du bénévolat – et à consacrer de l'espace aux possibilités de bénévolat.
 - Et les organismes sans but lucratif, à encore mieux collaborer entre eux.
- « Puisque la crise actuelle est sans précédent, selon le Chevalier suprême Anderson, notre réponse doit l'être tout

autant. »

Afin de continuer sur la lancée du sommet, le Chevalier suprême a annoncé que les Chevaliers allaient travailler avec les groupes intéressés à développer un site Internet qui servira de relais d'information auprès du public. « Le sommet aura constitué un important premier pas, de conclure Carl Anderson, il ne se termine pas vraiment aujourd'hui, il marque plutôt le début d'un temps nouveau. »

Les discours et les discussions qui ont ponctué le sommet sont disponibles en ligne à www.kofc.org.

Incitafis pour Grands Chevaliers et Directeurs du Recrutement

Les conseils qui recruteront cinq nouveaux membres au compte brut, entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2009, mériteront que leurs grands Chevaliers participeront à un tirage d'une des 10 cartes cadeaux Visa® de 125\$. Les noms des grands chevaliers dont le conseil aura recruté cinq nouveaux membres nets lors de chaque trimestre de l'année fraternelle feront partie d'un tirage au sort pour le grand prix, l'un des deux cartes-cadeaux Visa® de 500\$. Enfin, il y a un autre incitatif spécial : le nom du responsable du recrutement de chaque conseil qui aura réalisé un gain net de 5 nouveaux membres entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2009 fera partie d'un tirage au sort pour l'un des 25 cartes-cadeaux Visa® de 25\$.